



Melon

N°11
10/07/2019



Animateur filière

Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Melon Edition Nord
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/2018 »



Edition Nord Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

- **Situation générale** : avec un retard plus ou moins important suivant les situations, l'entrée en production est effective sur les différents secteurs.
- **Fusariose** : confirmation que des foyers sont notés sur l'ensemble du bassin.
- **Verticilliose** : sur certaines zones (et types de sols), on note des cas, plus ou moins sévères, de dépérissement de plantes.
- **Mildiou** : pas de signalement de foyers notables. Cependant, le risque est élevé pour les premières semaines de plantation, particulièrement sur le secteur atlantique.
- **Bactériose** : la maladie n'est plus active en végétation. Par contre, des taches sur fruits sont signalées sur certains secteurs (zones où les températures minimales ont été faibles début juin).
- **Cladosporiose** : les conditions ne sont plus favorables à cette maladie. Suite à la période à risque de début juin des fruits peuvent être touchés (taches cicatricielles), un cas signalé.
- **Sclérotinia** : de façon éparse et peu intense, des plantes « du créneau sous chenilles » sont touchées et quelques fruits sont pourris.
- **Pucerons** : plusieurs signalements de foyers (plus ou moins importants) sont opérés sur l'ensemble de la région.
- **Taupins** : signalement de quelques fruits perforés à l'entrée en récolte (fréquence et intensité faibles à ce jour).

Note Abeilles

Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

Lien vers liste actualisée « moyens de biocontrôle »

Situation générale

Avec des situations plus ou moins accentuées, l'entrée en production a été retardée par les conditions fraîches de début juin. Les récoltes sont maintenant effectives sur l'ensemble du bassin de production. A date identique, les volumes sont inférieurs aux années précédentes. Le maintien de conditions chaudes va favoriser l'augmentation des volumes journaliers.

Hormis certaines préoccupations (comme l'apparition de dépérissements liés à la fusariose ou à la verticilliose, ainsi que le signalement de foyers de pucerons), la situation sanitaire s'est généralement bien assainie avec le maintien de conditions météorologiques plutôt chaudes.

Maladies

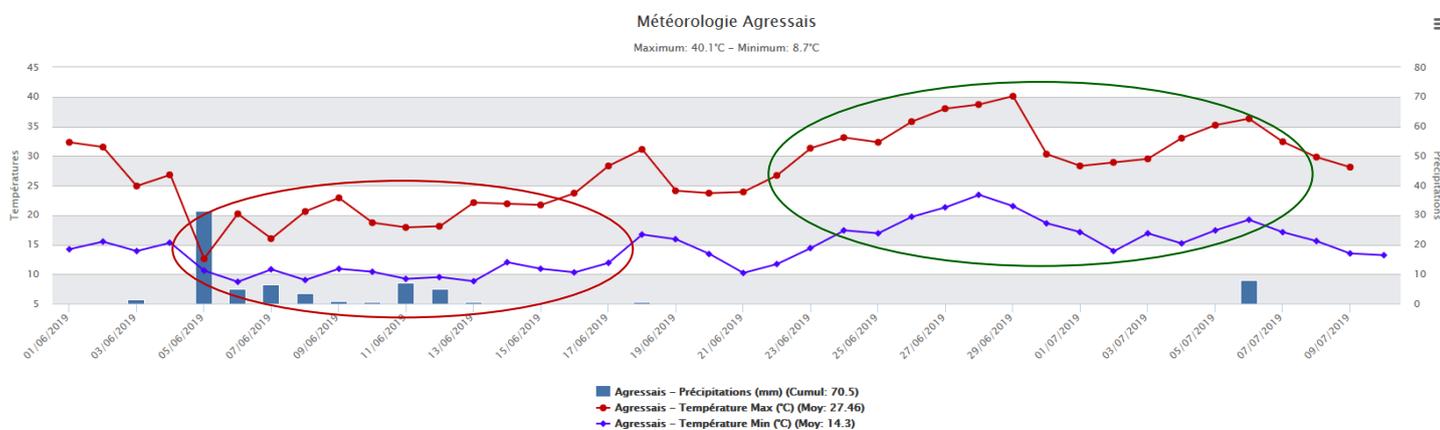
• Bactériose (*Pseudomonas syringae* pv. *aptata*)

Suite à la période fraîche de la première décennie de juin, de nombreux cas de bactériose avaient été signalés (cf. précédents bulletins). Depuis le 22 juin, les conditions chaudes ont totalement stoppé la maladie sur feuillage. Dans quelques situations (particulièrement dans le sud-Vendée) des taches sur fruits occasionnent des pertes notables.



Un des types de taches - (Crédit Photo : Laurent GIARDINO - CDA85)

Évaluation du risque : les conditions actuelles ne sont plus favorables à cette maladie sur feuillage (mais l'expression sur fruits est possible, a posteriori). Le risque est actuellement faible. Pour un redémarrage sur feuillage, plusieurs jours consécutifs de fraîcheur seront nécessaires (minimales en dessous de 13/14°C, amplitudes avec les maximales faibles).



Ce graphique résume bien les circonstances du démarrage et de l'arrêt du risque bactériose (basculement au 22 juin)

• Cladosporiose (*Cladosporium cucumerinum*)

Pendant la période fraîche et humide de la première partie de juin, relativement peu de symptômes de cladosporiose avaient été observés (présence en simultané avec la bactériose, la cladosporiose était alors secondaire). Cependant, un cas d'une attaque sur fruits (taches cicatricielles) nous a été relaté (symptômes sévères mais uniquement sur un secteur localisé).

Évaluation du risque : comme pour la bactériose, les conditions actuelles ne sont pas favorables à cette maladie. Le risque est actuellement faible.

- **Sclérotinia (*Sclerotinia sclerotiorum*)**

On observe quelques fruits touchés par des pourritures liées au sclérotinia. L'intensité d'attaque est faible cette année.

Évaluation du risque : à ce stade, le risque ne peut plus être « géré », car les contaminations ont eu lieu à des stades plus précoces. Ensuite, la maladie se développe et s'exprime avec la présence de fraîcheur et d'humidité sous la chenille. Pour les pleins champs, le risque est très faible.

- **Mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*)**

Dans les précédents bulletins, un cas isolé de mildiou avait été signalé. En l'absence d'évolution, il semble que ce cas soit isolé ou lié à une confusion avec des symptômes très proches (*Alternaria* signalé sur des plantations des semaines 14 à 16 / contexte variétal).

Avec les données météorologiques de stations en Charente-Maritime et dans le Poitou, le modèle de prévision MILMel® (DGAL/Ctifl) calcule les niveaux de risque. Ce risque existe bien et est variable suivant les secteurs et les semaines de plantation :

Plantation	Calculs MILMel® au 09 juillet 2019			
	Mirebeau (86)	Monts sur Guesnes (86)	Arces sur Gironde (17)	Criteuil La Magdeleine (16)
S14	Elevé	Elevé	Très élevé	Très élevé
S15	Elevé	Elevé	Très élevé	Très élevé
S16	Elevé	Elevé	Très élevé	Très élevé
S17	Moyen	Elevé	Très élevé	Très élevé
S18	Moyen	Moyen	Elevé	Elevé
S19	Faible	Faible	Elevé	Moyen
S20	Faible	Faible	Moyen	Faible
S21	Faible	Faible	Faible	Faible
S22	Faible	Faible	Faible	Faible

Échelle : Faible (= absence de risque), moyen (= à surveiller), élevé (= rechercher des foyers) et très élevé (= présence probable)

Les températures très élevées de fin juin ont bloqué les cycles du mildiou. Le modèle de prévision a donc réévalué le niveau de risque à la baisse.

Cependant, il convient de rester prudent car le climat actuel redevient plus favorable au déroulement des cycles (températures moins élevées, matinées plus fraîches).

Évaluation du risque : le risque reste présent pour les premières plantations. Ce risque est élevé pour le secteur littoral (plantations jusqu'à la semaine 17).

- **Alternaria (*Alternaria cucumerina*)**

Cette maladie n'est pas toujours bien identifiée. Elle est actuellement présente sur de nombreuses parcelles précoces. Elle occasionne des taches qui peuvent parfois être confondues avec du mildiou ou des grillures.

Elle est présente sur les premières semaines de plantation mais les variétés présentent des comportements différenciés.



Alternaria

(Crédit photo : Laurent Giardino -CDA85)

Évaluation du risque : le risque a été présent sur les parcelles précoces (variable suivant les parcelles et les variétés plus ou moins sensibles).

- **Fusariose (*Fusarium oxysporum f. sp. melonis*)**

Plusieurs cas de dégâts plus ou moins sévères (quelques plantes, foyers, secteurs entiers de parcelles) sont notés sur l'ensemble du bassin.

Avec les températures élevées, les plantes touchées ont rapidement exprimé la maladie (forte sollicitation des plantes en eau et en éléments minéraux). Si les températures restent élevées, on devrait assister par la suite à une stabilisation de l'extension de l'observation de ces symptômes. Pour le moment, ce n'est pas encore le cas.



Parcelle durement atteinte

(Crédit Photo : ACPEL)

Évaluation du risque : le risque est plus ou moins présent en fonction de la parcelle (du nombre de cultures de melon, du choix variétal et de la conduite réalisée). Dans un premier temps, les températures vont accentuer l'expression de symptômes sur des plantes atteintes. Dans un second temps, on espère une stabilisation.

- **Verticilliose (*Verticillium dahliae*)**

Sur quelques secteurs (en fonction de l'historique des parcelles, du type de terrain), des signalements d'affaiblissements de plantes sont signalés. L'expression est plus ou moins importante suivant les cas (de quelques plantes ici et là, à un secteur entier de parcelle).

Avec les températures élevées des dernières semaines, les systèmes racinaires sont sollicités et conduisent à l'expression de cette maladie.



Suite à un jaunissement (souvent unilatéral) la feuille sèche

(Crédit photo : E-phytia)

Évaluation du risque : cette maladie est souvent liée à des parcelles et à des secteurs. Comme pour la fusariose, dans un premier temps les températures élevées vont accentuer l'expression de symptômes sur des plantes atteintes. Dans un second temps, on espère assister à une stabilisation.

Ravageurs

• Pucerons (*Aphis gossypii* et autres)

On note la présence de nombreux foyers (plus ou moins étendus) sur l'ensemble du bassin. En raison de la pression déjà présente de cet insecte dans les systèmes maraîchers, cette situation était prévisible (cf. bulletins de début juin). Actuellement, on observe simultanément la présence d'auxiliaires (et particulièrement des coccinelles).

Lien vers la fiche pucerons sur melon (rappel de la biologie et des mesures à prendre) sur le [site EPHYTIA ICI](#).



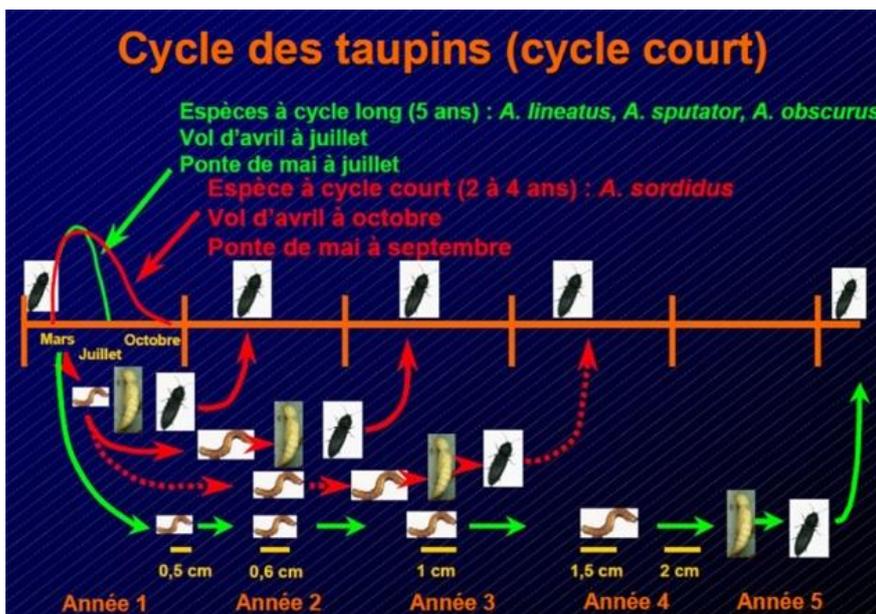
Pucerons à la face inférieure des feuilles – Observation de foyers importants
(Crédit photo : ACPEL 2019 et Benoît VOELTZEL - CDA17)

Évaluation du risque : les pucerons sont particulièrement présents depuis plusieurs semaines dans les systèmes maraîchers. Dans les systèmes spécialisés, des foyers sont maintenant observés en Charente-Maritime et dans le Poitou. Le risque est significatif. Il est important d'évaluer la présence des auxiliaires quand ils sont suffisamment nombreux, ils peuvent « gérer des foyers ».

• Taupins (*Agriotes sordidus* et autres)

Un producteur signale l'observation de quelques fruits perforés à l'entrée en production. A ce jour, la fréquence et l'intensité sont faibles.

Rappel du cycle de l'insecte :



Source : François Villeneuve (Ctifl)



Fruit perforé
(Crédit photo : ACPEL)

Évaluation du risque : en fonction des populations présentes (en lien avec l'historique de la parcelle), un risque peut exister localement.

Autres problématiques

• Dégâts par les oiseaux (corbeaux)

A l'approche de la récolte et même sur des fruits verts quelques signalements de perforations de fruits par les corbeaux sont notés. La situation est très variable suivant la localisation des parcelles.



Coups de bec
(Crédit photo : ACPEL)

Notes nationales et informations

• Abeilles

***Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez la réglementation « abeilles »
Et lisez attentivement la note nationale sur les abeilles***



1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), si l'on doit utiliser un insecticide ou acaricide, il doit porter **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)**. Le respect de la mention limite l'utilisation du produit au moment où les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention**, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont alors appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le **site Ecophytotic ICI**.

- **Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis***

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine met en place un **plan de surveillance officiel** (piégeage et prélèvement de larves dans les fruits et légumes) de la mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis*. Il est demandé que tous les réseaux collectifs structurés (dont réseau BSV) soient mobilisés afin de signaler tout symptôme douteux.

La mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis* est une espèce très polyphage, qui s'attaque à plus de 400 espèces de plantes cultivées et sauvages. Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute. **Les plantes cultivées concernées peuvent être des cultures fruitières (pêcher, poirier, mangue, banane,...), agrumes (citron, orange,...) et légumières (tomate, poivron, aubergine, melon, courge,...).**

Bactrocera dorsalis est pressentie pour être qualifiée d'organisme de quarantaine de l'Union Européenne (OQUE) à compter du 14 décembre 2019 (mise en œuvre du règlement 2016/2031/UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux). La présence de ce ravageur majeur en Europe pourrait avoir, en plus des dégâts sur les cultures, des impacts significativement négatifs sur le commerce intra et extra communautaire des fruits et légumes.

Toute suspicion doit être immédiatement déclarée auprès du Service régional de l'Alimentation de la DRAAF.

Lien vers la fiche ANSES de description de cette mouche [ICI](#).

- **Liste des produits de biocontrôle**

La liste des produits de biocontrôle a été remise à jour : note de service DGAL/SDQSPV/2019-462 du 18/06/2019 [ICI](#)

Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Melon – Edition Nord Nouvelle-Aquitaine**, sont réalisées par l'**ACPEL, les entreprises de production de melon (Soldive, Rouge-Gorge et Haut Poitou)**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "